

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



Cliché J. Delton

LE COMTE NICOLAS POTOCKI
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ÉQUESTRE DE « L'ÉTRIER »

CHRONIQUE

Le Prix Boïard a été encore plus intéressant et plus instructif que le Prix Lagrange dont nous avons parlé à son heure. Si celui-ci était destiné à nous montrer quelques bons trois ans, celui-là devait être purement à leur gloire, puisque deux d'entre eux ont battu des chevaux éprouvés et en pleine forme comme Shannon, Bonbon Rose, etc. L'on peut dire que les deux poulains Isard II et Amadou, qui se sont trouvés en tête de la grande épreuve de Maisons, doivent représenter actuellement ce que nous avons vu de meilleur de la jeune génération. Nous ne pensons pas qu'il soit bien nécessaire d'insister sur la course qui a été menée assez lentement pendant les douze cents premiers mètres, pour finir dans un déboulé formidable où la vitesse seule a parlé. Le meilleur a gagné, mais nous entendons : le meilleur sur cette distance et sur cette piste.

Nous n'essaierons point un classement qui serait contestable et passerons aux indications que nous donnent les résultats de la troisième réunion du Bois, avec la variété d'un programme qui, en dehors du Prix Hocquart, comportait des épreuves de plus faible importance, mais où des trois ans d'un certain ordre ont pu se faire valoir.

Les résultats des Prix Hocquart et de Guiche sont venus entamer la légende qui veut que, toujours, le Prix Juigné ne doive contenir que des animaux de valeur médiocre. C'est d'abord Rable qui, dans le Prix de Guiche, nous a montré qu'en tordant Bonheur du Jour de façon désinvolte, il devait posséder une qualité sinon très élevée, du moins très réelle.

Cette victoire n'a été que le prélude d'une confirmation plus éclatante encore. Père Marquette et Brûleur ont à leur tour, dans une lutte superbe à l'arrivée, prouvé qu'ils avaient la trempe, le moral, l'âme de vrais chevaux de courses. Tous deux, longs à se mettre sur jambes, ne sont venus s'empoigner que sur la fin du parcours, pour passer le poteau séparés par une courte encolure.

Brûleur est un fort poulain, très sérieux, manquant d'élégance et de chef ; mais ce défaut de distinction est racheté par une charpente excellemment équilibrée qui donne une impression de force et de robustesse que le développement musculaire accentuera encore lorsqu'il sera achevé. Son vainqueur, Père Marquette, est un cheval moyen, bien fait, un peu pauvre, qui a besoin de densifier sa musculature. Proportionnellement à sa taille, il a une bonne longueur dans ses lignes horizontales et une grande puissance d'arrière-main.

Issus tous deux d'un in-breeding sur Dollar, il est curieux de constater les différences de structure qui existent entre ces deux poulains qui pourraient présenter, à défaut d'une grande ressemblance, quelques similitudes anatomiques rappelant l'ancêtre commun dont leur pedigree contient deux filons importants.

Dagor, dont les deux premières sorties avaient désagréablement surpris son écurie, a gagné le plus facilement du monde le Prix de La Jonchère sur 1.400 mètres. La présence du fils de Flying Fox et Roquette dans une épreuve de courte distance pourrait faire considérer Dagor comme un pur flyer, mais nous n'en croyons rien. Nous persistons à voir en lui un des bons poulains de la génération, qui jouera un rôle important dans les grandes épreuves classiques. Les événements ne tarderont pas à nous dire si nous avons tort ou raison.

**

Le Prix Pénélope, qui a servi de rentrée à quelques-unes des jeunes pouliches en vue, a fourni un résultat qui confirme la forme des deux ans, sauf en ce qui concerne Marka.

Sweetness a remporté plus facilement qu'il n'a paru la victoire sur Marigot et Cour Suprême, en jument froide, courageuse, en travailleuse, plutôt qu'en jument de classe. C'est une pouliche de grande découpe, de robe grise, heurtée, levrettée, légère de membres, avec des articulations nettes, mais manquant d'ampleur ; la côte est plate et courte. Mais elle a une belle étendue de lignes, la poitrine profonde, elle est enfin d'une souplesse excessive dans ses mouvements. La défaite de Marka dans ce Prix Pénélope doit comporter des excuses que l'on peut trouver dans l'état spécial où se trouvait

la fille de Flying Fox. Elle est sortie du boxe avant la course, l'allure amollie et indifférente des femelles en saison ou bien près de l'être. Au surplus, cet état a contribué à provoquer un sérieux éncrvement au start d'où elle est partie violemment, pour lâcher ensuite brusquement, avec la volonté d'un animal qui peut mais ne veut pas s'employer.

Marka a été, avant comme après sa course, trouvée un peu grasse par de nombreux sportsmen. Elle n'est certes pas absolument à point, mais on ne doit pas oublier que la jument de M. Ed. Blanc appartient à une race dont les représentants « s'entraînent gros », selon l'expression des gens du métier. La race de Jardy, en effet, malgré le travail et malgré la faculté acquise de le supporter, conserve toujours un état de muscles qui peut laisser supposer l'existence d'un certain degré d'adiposité dans les dessus.

Dans la préparation des chevaux de course, on attache une grande importance à faire disparaître la graisse, et on sait très bien qu'en diminuant ce tissu on facilite beaucoup la respiration du cheval. Mais les entraîneurs donnent de ce fait une explication de fantaisie : ils prétendent que la graisse « interne » gêne les mouvements du poumon, et qu'en la supprimant on rend le jeu de cet organe plus libre. Cette explication ne suffit pas. D'abord, le poumon est, de tous les organes internes, le moins sujet à s'infiltrer de tissus graisseux. D'autre part, l'immunité pour l'essoufflement pendant le travail se produit chez tous les sujets entraînés, même quand ils conservent une certaine quantité de viande, qui les fait supposer gras, comme c'est le cas de beaucoup de chevaux qui appartiennent aux familles plantureuses et bien éprouvées de la race pure.

**

Ayant fait plus haut allusion à la modification de la volonté sous l'influence de conditions physiologiques spéciales, nous croyons utile d'ajouter quelques mots sur le tempérament, le caractère et sur la volonté du cheval de course.

En ce qui concerne ces trois conditions qui se confondent souvent, on peut dire que le pur sang naît avec des prédispositions particulières, qu'il doit à sa famille, à son sexe, à son élevage et à son entraînement ; il ne naît pas avec un caractère tout formé : c'est sous l'action du milieu où il est placé, que la puissance et la direction de ses facultés mentales, la forme et l'intensité de sa sensibilité, le degré de coordination et d'énergie que ses réactions volontaires lui font contracter, qu'il acquiert cette manière propre de se conduire que l'on désigne sous le nom de caractère, et l'on pourrait soutenir que tant que le cheval est vivant, son caractère ne cesse pas de se modifier d'une manière plus ou moins profonde, avec plus ou moins de rapidité ou de lenteur.

L'influence de la volonté humaine sur la volonté du cheval peut se manifester et avoir une action. Mais il faut pour cela que l'homme qui élève, qui entraîne ou qui monte les chevaux connaisse leur caractère et leur tempérament.

La division des caractères peut se résumer ainsi d'après Tissic : on y trouve des passifs qui répondent à la suggestion impérative du « je veux » de leur lad ou de leur jockey, dans l'espèce, c'est l'éperon et la cravache ; des affectifs, qui répondent à la suggestion persuasive du « tu peux » ; dans l'espèce, c'est l'approche de l'effort à fournir, facilité par le morceau de sucre donné avant ou après l'effort, en encouragement ou récompense ; des affirmatifs, qui répondent à la suggestion dubitative du « tu ne peux pas » ; dans l'espèce, c'est l'entraîn du cavalier qui fait vaincre l'effort d'autant mieux que l'animal sent son jockey plus maître de lui-même ; des rétifs ou des affirmatifs, impulsifs en dedans, par arrêt volontaire du mouvement ; ce sont des réfractaires, des rogues, des carnes.

Ceux-ci vivent en marge de l'écurie de courses. Beaucoup d'entre eux possèdent pourtant une qualité qui, bien drainée, peut fournir de très bons résultats. Le tout est de savoir prendre ces caractères.

Nous reviendrons un de ces jours sur cette intéressante question.

ORMONDE.



Reindeer

Gloster

Chippewa

Huningue

Père Marquette

Brûleur

LONGCHAMP, 20 AVRIL. — LE PRIX HOCQUART DANS LE TOURNANT

NOS GRAVURES

LA réunion du dimanche 20 avril dernier, au programme de laquelle figurait le PRIX HOCQUART (2.400 mètres), avait attiré une assistance des plus nombreuses.

Le résultat de cette première grande poule classique confirma l'excellente impression qu'avait produite le récent Prix

Juigné, et Père Marquette qui, dans cette dernière épreuve, avait terminé bon second, s'assurait cette fois la victoire, non sans rencontrer une honorable résistance de la part de Brûleur qui, dans le Prix Juigné, avait dû se contenter de la quatrième place.

Quinze poulains prirent le départ de cette épreuve qui, vivement menée, se terminait par une très jolie lutte entre Brûleur et Père Marquette, ce dernier s'assurant le meilleur par une encolure. Derrière ces deux chevaux, mais à 4 longueurs, Gareless prenait la troisième place devant Gloster et Huningue.



PÈRE MARQUETTE, POULAIN BAI, NÉ EN 1910, PAR MAXIMUM ET ROSE DE MAI, APPARTENANT AU COMTE P. DE SAINT-PHALLE GAGNANT DU PRIX HOCQUART



DE NOMBREUX CAVALIERS SUIVENT AVEC INTÉRÊT LES ÉPREUVES SPÉCIALES DE BAGATELLE

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

(Suite et fin)

PRIX DE CLASSES — CHEVAUX DE SELLE

5^e CLASSE

1^{re} Division. — Chevaux de 4 ans.

1^{er} prix et prix d'honneur, Solide, déjà mentionné.

2^e prix, Jamaïque, par Cotentin, pur sang, et Cybèle, également à M. Godefroy, est une jument importante, plaisante à l'arrêt, mais vraiment trop mal équilibrée pour mériter la faveur dont elle a joui jusqu'ici dans les différents concours. Pesante à la main, portant la tête à hauteur de ses genoux pour soulager des jarrets mal orientés et douloureux, elle est incapable de galoper un peu vite.

3^e prix, Jonquille, par Cabri, demi-sang, et Lisette, à M. Roy. Bonne jument assez osseuse, pas très en état, avec de jolies allures; on lui voudrait des paturons moins ployants.

4^e prix, Jack, par Millimètre, pur sang, et Thémis, demi-sang, à M. Constant Morcau. Bon cheval avec du sang, bien dans la formule recherchée aujourd'hui.

5^e prix, Jeton, par Margaux, pur sang, et Ugénie, à M. Constant Moreau. Cheval gris très soutenu dessus avec une belle épaulé, l'encolure un peu courte mais bien greffée, de bonnes allures, malheureusement un peu cagneux et grêle dans ses fesses.

2^e Division

1^{er} prix, César, par Quitte ou Double, pur sang, et Vilaine, demi-sang, à M. Roy. Fort cheval, très à son poids, marchant bien,

2^e prix, Lisette, par Tudor, demi-sang, et Coquette, à M. Roy.

3^e prix, Irène, par Shadow II, pur sang, et Marjolaine, au commandant Féline. Cette jument, à l'aspect de brabançonne, n'a fait que gagner en commun depuis le Concours de Saumur et on chercherait vainement chez elle quelque indice extérieur du sang qui doit couler dans ses veines. Elle a une tête grossière, volumineuse et sans expression, des épaules rondes, un dessus mou, des hanches larges et des membres lymphatiques; elle marche mal, avec des allures raccourcies et arrondies; c'est vraiment un porteur bien peu fashionable pour un arbitre des élégances équestres.

4^e prix, If, par Vaucouleurs, pur sang, et Hirondelle, à M. Lcbaudy. Cheval compact et près de terre, manquant d'étendue et de lignes, mais d'un modèle utile et accusant de la qualité.

5^e prix, Idile, par Clérence, et Lclisse, à M. Roy. Très joli cheval, avec une encolure longue et bien greffée, de belles épaules, une poitrine profonde et de bonnes allures.



JAJOLET, A M. G. BONNEFONT, 2^e DES CHEVAUX DE 4 ANS DE LA 6^e CLASSE DANS LES ÉPREUVES SPÉCIALES DE BAGATELLE

LES ÉPREUVES SPÉCIALES POUR CHEVAUX DE SELLE

Dans le joli cadre de Bagatelle, ces épreuves « de plein air » pour chevaux de selle, d'une conception vraiment sportive, ont été, malgré un temps un peu froid, très réussies, et on ne saurait trop féliciter la Société Hippique Française d'avoir cédé aux instances de l'Administration des Haras en consentant à quitter pour deux matinées son hall, si central et si parisien, des Champs-Élysées. On sait, en effet, que ces épreuves ont été l'objet d'un des principaux vœux de la Commission mixte des Haras

et des Remontes, qui s'était réunie cet automne, et que le Gouvernement, désireux de voir quitter le caractère ordinairement tout platonique des vœux émis par ces sortes de commissions pour entrer dans le domaine de la réalité, avait, en outre du budget de 17.000 francs qu'il accorde annuellement à la S. H. F., mis à la disposition de celle-ci une somme de 20.000 francs, portée ensuite à 23.000 francs, pour organiser ces épreuves, mais à la condition expresse qu'elles auraient lieu dehors.

Malgré une ombre de regret de ne pouvoir inaugurer cet événement sportif dans son cher Grand Palais, si bien aménagé grâce à sa tendre sollicitude, le distingué président de la S. H. F., fidèle à la mission de protection du cheval français qu'il s'est imposée et comprenant toute l'importance que pouvait avoir pour l'avenir la réussite de l'essai qu'on lui demandait de faire, se mit aussitôt en campagne. Les difficultés qu'il eut à surmonter furent nombreuses; elles ne purent tenir devant son intelligente persévérance et les sympathies qu'il sait toujours et partout s'acquérir. Il fallait un terrain propice et d'un accès facile: Bagatelle semblait tout indiqué; tel n'était pas l'avis de la Ville et il eut à se heurter à un obstacle sans taquets, mais terrible, compliqué, presque infranchissable: je veux parler de toute la série des chinoïseries administratives. Enfin, ayant pu donner l'assurance qu'en 24 heures tous les aménagements nécessaires seraient retirés, il obtint l'autorisation demandée. Un hangar pour abriter les concurrents, une tente-tribune pour les spectateurs furent rapidement édifiés; une piste de 1.800 mètres avec une montée, une descente et une diagonale fut tracée et ornée de deux haies, d'un petit mur en terre surmonté de quelques ajoncs, d'une barre verticale et d'une barre précédée d'une haie inclinée: on ne pouvait demander mieux. La barre verticale elle-même, qui avait paru dès l'abord à certains critiques autorisés ne pas être un obstacle approprié pour de jeunes chevaux, fut très correctement franchie par la plupart d'entre eux.

Le titre assez vague, mais assez heureux, de ces compétitions était: Epreuves spéciales pour chevaux de selle; il n'impliquait, en effet, ni la notion d'aptitudes spéciales, ni celle de vitesse, ni celle de tenue; elles devaient donc permettre aux chevaux qui y prenaient part de faire montre, sans en pousser aucune à l'extrême, des différentes qualités moyennes dont l'ensemble constitue le cheval de selle. Ici une digression s'impose. Bien que complètement différents, « cheval de selle français » et « sauteur français » sont trop souvent confondus; on parle de l'un et c'est en pensant à l'autre qu'on vous répond. La présence sur la piste des obstacles lilliputiens que nous avons énumérés plus haut contribuait, pour certains esprits, à entretenir cette confusion.

Le cheval de selle doit être avant tout un animal souple, maniable, très bien équilibré et ayant des allures étendues et faciles; on juge mal de ces qualités dans un manège ou dans une

piste fermée, si bien aménagée soit-elle. C'est au dehors que le cheval est appelé à être utilisé, c'est dans le vaste cadre du plein air qu'il doit être examiné. D'une façon générale en France, le cheval de selle n'a pas besoin d'être un sauteur; aussi pourrait-on s'étonner, dans une épreuve simplement de chevaux de selle, de la présence de ces petits obstacles s'ils n'étaient la meilleure pierre de touche de la docilité du cheval, de sa soumission aux aides et de son bon équilibre.

Les sauteurs français, au contraire, ne sont que des individualités qui doivent se recruter parmi les concurrents de ces épreuves pour chevaux de selle permettant de juger, sinon de leur aptitude au saut, du moins de leur bon équilibre naturel. Le sauteur ne répond en France, en général, à aucun besoin absolu, à aucune utilisation pratique en dehors des Concours Hippiques. Ceux-ci peuvent, en effet, créer un certain débouché pour cette variété spéciale du cheval de selle français. Peut-être, un jour, ce débouché sera-t-il beaucoup plus considérable si les Concours Hippiques sortent du cadre encore trop fermé, trop semblable à leurs pistes, de leurs programmes, pour offrir à leurs concurrents de gros parcours d'extérieur; alors peut-être le sauteur français, ayant fourni par des performances publiques la preuve de ses qualités utiles, trouverait-il à l'étranger un débouché rémunérateur. N'est-ce pas aux admirables qualités de vitesse, de franchise, de sûreté et d'adresse dont Roméo a fait preuve dans la campagne Romaine, que la famille anglo-arabe doit la vogue dont elle jouit à l'étranger depuis cette époque? Que serait-ce si, parmi nos chevaux de Concours, les Roméo, au lieu d'être l'exception, étaient la généralité? Mais revenons au présent, c'est-à-dire aux épreuves de Bagatelle, épreuves pour chevaux de selle et, avant d'en donner les résultats, analysons-en les conditions.

Le programme portait: « *Epreuve au galop de chasse franc et soutenu (440 mètres à la minute). Chevaux de 5 et 6 ans. Parcours, 1.800 mètres, 8 obstacles de 0 m. 90 environ.* — *Chevaux de 4 ans. Parcours, 1.400 mètres,*

6 obstacles de 0 m. 90 environ. Les chevaux seront jugés d'après la facilité avec laquelle ils auront accompli le parcours et la correction de leur attitude au travail. » Les chevaux concouraient entre

eux par classes, mais les 4 ans avec les 5 et 6 ans. L'opportunité de semblables épreuves pour des chevaux de 4 ans était en général très discutée et souvent fort contestée. Pour ma part, je ne suis pas de cet avis; j'estime, au contraire, que des épreuves de ce genre sont parfaitement dans les moyens des chevaux de 4 ans, qu'elles sont l'expression assez exacte de la gymnastique à laquelle on doit les soumettre et, ne demandant ni vitesse ni aptitude particulière, n'exigent d'eux aucune préparation spéciale et intensive. A condition d'en graduer sagement la dose, le saut en liberté ou à la longe de quelques petits obstacles du genre de ceux de Bagatelle est, à mon avis, le meilleur exercice auquel on puisse soumettre des jeunes chevaux. Il les assou-



JOYEUSE, A MM. F. CHEVALIER
ET J.-M. GUINET, TROISIÈME DES CHEVAUX
DE 4 ANS DE LA 6^e CLASSE



ALPHA, A M. SALMON
3^e DE L'ÉPREUVE RÉSERVÉE AUX CHEVAUX DE LA 6^e CLASSE

plit, les muscle et les équilibre d'une façon extraordinaire et je dirai même, au risque de paraître paradoxal, avec le minimum de fatigue pour les membres; c'est là une observation de pratique personnelle, mais qui est parfaitement explicable. Le cheval sautant à une allure très ralentie, au pas même de préférence, 7 ou 8 petits obstacles accomplit, en un laps de temps très court, un travail musculaire assez intense en même temps qu'il apprend à disposer de la place de son centre de gravité, c'est-à-dire à jouer avec son équilibre; et, ses membres ont eu seulement à supporter sept ou huit fois l'amortissement d'un saut peu considérable. Pour obtenir la même somme de travail au trot ou au galop, la durée de l'exercice est infiniment plus longue et les amortissements successifs à chaque foulée, par suite très nombreux, sont beaucoup plus fatigants pour les membres, surtout si, comme c'est l'habitude, le travail est donné sur le cercle.

Si ces épreuves pour chevaux de selle peuvent être ouvertes sans inconvénient, en en diminuant peut-être un peu la distance aux chevaux de 4 ans et en les faisant concourir entre eux, je crois, au contraire, que les épreuves d'obstacles devraient être proscrites aux chevaux de cet âge; car, de même que pour la course leur préparation exige un travail intensif qu'ils peuvent fournir sans doute et même avec succès, mais au détriment de leur durée. Que certains propriétaires trouvent avantageux d'exploiter prématurément une carrière brève de leur cheval, cela est possible, mais des programmes établis dans un but utilitaire ne doivent pas prendre en considération des intérêts aussi particuliers. Quant à la façon dont devait s'effectuer le classement, les concurrents étaient en général dans l'ignorance la plus absolue. A prendre le programme au pied de la lettre, on était fondé à penser que le galop de 440 était l'allure-type dont il fallait se rapprocher le plus possible, tout en soignant la correction du parcours. Telle n'a pas paru être l'interprétation des divers jurys qui ont semblé, au contraire, accorder toute leur bienveillance aux chevaux galopant vite. Voici les résultats :

Vendredi 11 avril. — CHEVAUX DE LA 6^e CLASSE
(43 engagements).

Poids : 4 ans, 80 kilos ; 5 et 6 ans, 90 kilos.

1^{er}, Idéal, Prix d'honneur, à M. Guichard, qui a effectué un très joli parcours : facile, vite et coulant, quoique bondissant à l'obstacle.

2^e, Jenny, à M. Viot, 1^{re} des chevaux de 4 ans, galopant et sautant dans un très bon style.

3^e, Alpha, l'excellente jument de M. Salmon.

4^e, Mignon, au comte de Moustier, parcours très correct mais un peu lent; 5^e, Insolent, à M. Brodin, présenté trop vite et n'ayant pas paru posséder les moyens que nous lui connaissons; 6^e, Jajolet, à M. Bonnefont, parcours vite et coulant, 2^e des 4 ans; 7^e, Joyeuse, à M. Guinet, 3^e des 4 ans; 8^e, Jérôme, à

M. Guinet, 4^e des 4 ans; 9^e, Iphicrate, à M. Roy; 10^e, Ibérique, à M. de Saint-Senoeh, etc.

Samedi 12 avril. — 7^e CLASSE (27 engagements).

Poids : 4 ans, 70 kilos ; 5 et 6 ans, 80 kilos.

1^{er} prix, Idéal, au marquis de Croix, parcours très vite, très coulant, dans un très joli style; 2^e, Gloxinia, parcours correct et coulant, un peu lent; 3^e, Jenny Jenkin, à M. Le Cour Grandmaison; 4^e, Cirrus, à M. Brizon; 5^e, Ivan, au vicomte de Bois Coissel, etc.

5^e CLASSE (23 engagements).

*Poids : 4 ans, 90 kilos ;
5 et 6 ans, 100 kilos.*

1^{er} prix, Jockey, à M. Godfrey, galopant en bon hunter bien équilibré, sautant bien, tout à fait bien dans la note. 2^e; Lisette, à M. Roy; 3^e, Handsom, au marquis de Juigné, bon type de hunter, ne se poussant pas autant qu'on le voudrait; 4^e, Jubésén, au comte J. Le Gonidec; 5^e Historique, à M. Godfrey, etc.

L'enseignement qui, pour moi, semble se dégager de ces épreuves est que les juges s'attachaient surtout au branle du galop qu'ils voulaient très étendu et ne

portaient en somme qu'une attention très secondaire au style du saut. Toutefois, certains parcours lents et corrects, tel celui de Gloxinia, 2^e prix de la 7^e classe, semble donner un démenti à cette opinion.

Pourquoi vraiment avoir laissé propriétaires et cavaliers dans une telle incertitude et ne pas avoir fait connaître d'avance les qualités que le jury devait apprécier le plus? Certaines présentations eussent, de ce fait, été très modifiées; car s'il est très plausible d'admettre que le jury désirait voir les chevaux dans une action aussi étendue que possible, on pouvait aussi, vu l'ambiguïté de la rédaction du programme, admettre qu'il voulait les voir à une allure courante en terrain inconnu. Quelques mots de plus dans la rédaction du programme et cet inconvénient eût été évité!

Qu'il me soit permis, en terminant, de souhaiter un avenir prospère à ces sortes d'épreuves inaugurées à Paris cette année, mais dont la première initiative est due, si mes souvenirs sont exacts, à la Société Sportive d'Encouragement, qui dota pour la première fois une épreuve de ce genre organisée par la Société du Cheval de guerre au Concours de Saumur en 1907. D'abord disputée sur le petit steeple Rap, elle le fut depuis chaque année sur le Bray. Ces épreuves, qualifiées par la Société du Cheval de guerre d'épreuves facultatives d'aptitude, sont le complément indispensable du simple concours de modèle. J'ai été, je crois, le premier à en signaler l'absolue nécessité et à demander qu'elles soient répandues dans tous les concours. Allant plus loin, je voudrais que ces épreuves fussent obligatoires et éliminatoires, comme elles le sont déjà dans un petit concours de Normandie, celui de Falaise, dont le programme est empreint toujours d'idées éminemment sportives.

G. BONNEFONT.



HOTHÉ, A M. ROY, PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 6^e CLASSE
SAUTANT LE MUR EN TERRE



HISTORIEN, A M. BLOT
FRANCHISSANT LA BARRE VERTICALE



LA REPRISE DES SAINT-CYRIENS

PRÉSENTATION DE L'ÉTRIER

Le Grand Palais venait à peine de fermer ses portes que nous nous retrouvions, suivant l'agréable coutume, au manège du Bois de Boulogne, où l'Etrier donnait sa fête annuelle. Jamais réunion ne fut plus brillante, mieux réussie que celle de 1913, et le public fort élégant qui se pressait dans toutes les tribunes a grandement manifesté le plaisir et l'intérêt qu'il trouvait dans les diverses phases d'un programme des plus savamment ordonnés et capable de satisfaire les plus difficiles.

Aussi les félicitations ne furent pas ménagées aux organisateurs de cette charmante réunion, et il convenait, du reste, de les leur adresser doublement, car, par une décision ministérielle du 15 février dernier, la Société de l'Etrier a été reconnue d'utilité publique. C'est la juste consécration de laborieux et dévoués efforts pour entretenir et même développer les traditions de la belle et saine équitation française...

Cette décision a été accueillie avec un faveur d'autant plus marquée que les amis de l'Etrier sont nombreux et que son œuvre est bien une œuvre d'éducation sportive. Nous sommes heureux de le dire ici et un léger historique de cette Société va nous permettre de l'établir une fois pour toutes.

L'Etrier naquit en mars 1895. Deux grands maîtres, le comte Maurice de Cossé-Brissac et M. René de Gastine, voulurent à cette époque réagir contre l'équitation « à la mode du jour », et c'est



dans cet esprit, qu'avec un certain nombre d'hommes de cheval, ils formèrent la Société de l'Etrier, qui se donna pour objet : 1° de développer en France le goût du cheval ; 2° de conserver et de propager dans le monde hippique les doctrines de l'école française ; 3° de favoriser et d'encourager l'équitation sous toutes ses formes, principalement le travail de manège et la haute école.

Par des conférences, des cours, des concours de dressage et de haute école, réservés les uns aux membres de l'Etrier, les autres aux professeurs et personnes étrangères à la Société, ses exhibitions en terrain varié, la Société ne tarda pas à montrer sa vitalité.

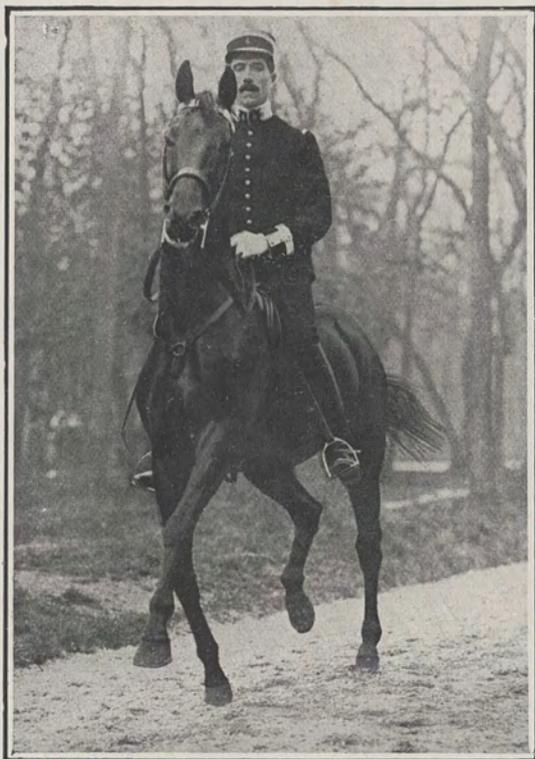
L'Etrier organise encore chaque année le championnat du cheval de chasse, qui se dispute dans les environs de Paris, et qui groupe régulièrement une élite de cavaliers.

Tous ces services rendus depuis de longues années au sport hippique et à l'armée méritaient bien une reconnaissance d'utilité publique, et c'est ce que n'ont pas hésité à penser les Ministres de la Guerre et de l'Agriculture qui sont, de droit, présidents d'honneur de la Société.

La séance de cette année se divisait en deux parties : présentation de



POLISSON, DEMI-SANG ANGLO-ARABE, MONTÉ PAR LE LIEUTENANT RÉCAMIER
2° PRIX DES CHEVAUX DE SELLE



CAUX, MONTÉ PAR LE CAPITAINE LECOMPTE-BOINET
AU PASSAGE

sang anglo-arabe, cheval puissant et distingué ; Le Radium, pur sang délicieux ; Napon, un fils de Disraéli, beau type de dragon léger ; Dunois, pur sang, cheval d'armes du colonel Lasson ; Bourdonnet, remarquable pur sang qui fait le plus grand honneur à son propriétaire ; Terraqueuse, pur sang anglo-arabe fort réussie.

Des reprises d'ensemble exécutées à la muette par le 20^e dragons et le 11^e cuirassiers ont été fort appréciées. Elles furent parfaites d'ensemble et de précision, à tel point que le jury se vit dans l'obligation de les classer *ex æquo*. Mais le triomphe de la journée fut pour les saint-cyriens, qui ont présenté une reprise des plus savantes. Cette reprise à la muette, exécutée en deux équipes, six chevaux gris, six chevaux alezans (des anglo-arabes ravissants), a été un spectacle fort attrayant. On pourrait difficilement demander plus de science à de jeunes cavaliers, et ils se sont révélés dignes élèves de maîtres que nous ne voulons nommer pour ne froisser aucune modestie.

Une agréable surprise nous était encore réservée. Ce fut le général de Lagarenne qui nous l'offrit en présentant en haute école Le Radium, en compagnie de son fils, jeune officier de dragons, montant Cithara.

Dans la 2^e division, haute école, le capitaine Cavaillé obtint le premier prix avec Mimile, pur sang anglo-arabe. L'an dernier, le capitaine Cavaillé gagna le championnat du cheval d'armes avec ce même Mimile. Nous avons déjà dit à ce moment tout le bien que nous pensions de ce délicieux cheval ; il nous faut en parler encore plus éloquemment, car il est étonnamment en progrès. Son travail est charmant de souplesse, de justesse, de bonne humeur et d'élégance ; son dressage, poussé

très loin, l'a initié aux airs les plus variés ; c'est la perfection.

Le lieutenant Scigner, instructeur à Saint-Cyr, s'est classé deuxième avec Fandango, cheval plein de sang et de distinction, dont il tire un excellent parti toujours avec une seule main.

Le capitaine Virmont s'était chargé de mettre en valeur les qualités de Pierrette V, pur sang, inscrite au nom du lieutenant-colonel de Lisle. C'est une ju-

ment très plaisante, très solidement établie, extrêmement brillante au piaffer et au trot espagnol, mais nous ne pouvons que regretter que M. Virmont se soit abstenu de tout travail au galop.

Nous citerons encore le capitaine Terrière, avec Miltiade, dont le dressage a été poussé très loin, pirouettes, galop sur 3 jambes, etc... ; le lieutenant Récamier, avec Polisson, dont le travail a beaucoup de brio ; le lieutenant Olivé, un habitué du succès, montant Olympus ; le capitaine Lecompte-Boinet, avec Caux, très en progrès.

Parmi les civils, l'excellent cavalier qu'est M. Delamarche s'adjudgea aisément, sur Thé au Lait, le premier prix de haute école, et M. Anquetin présenta un très curieux travail sans bride.

La présentation des chevaux d'armes donnait enfin lieu au classement suivant :

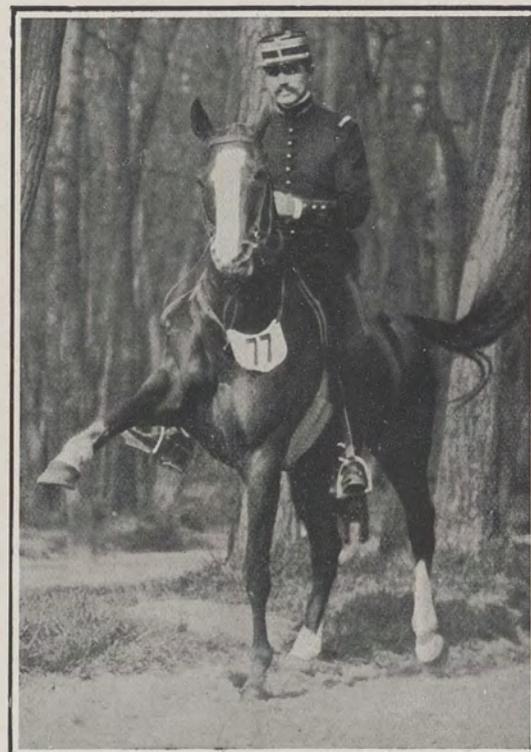
1^{er} Mimile, capitaine Cavaillé ; 2^e Polisson, lieutenant Récamier ; 3^e Square Leg, lieutenant Fostier ; 4^e Le Radium, lieutenant de Lagarenne ; 5^e Bourdonnet, commandant Danglade ; 6^e Terraqueuse, capitaine Claire ; 7^e Energique, capitaine des Moutis ; 8^e Napan, lieutenant Vidart ; 9^e Caporal II, lieutenant Thébault ; 10^e Le noble Chieftain, lieutenant Viallet ; 11^e Beaujolaise, lieutenant Dubois ; 12^e Caux, capitaine Lecompte-Boinet ; 13^e Brazis, capitaine de Lassence ; 14^e Fringant, lieutenant Bugeat ; 15^e Quintal, capitaine Courtois.

En résumé, ce fut une belle fête pour les amis du cheval et les amateurs de bonne équitation.

Le ministre de la Guerre, qui avait bien voulu honorer de sa présence cette brillante réunion, a témoigné à plusieurs reprises toute sa satisfaction au comte Potocki, le distingué président de l'Etrier, et à tout le Comité.

Le ministre de la Guerre, qui avait bien voulu honorer de sa présence cette brillante réunion, a témoigné à plusieurs reprises toute sa satisfaction au comte Potocki, le distingué président de l'Etrier, et à tout le Comité.

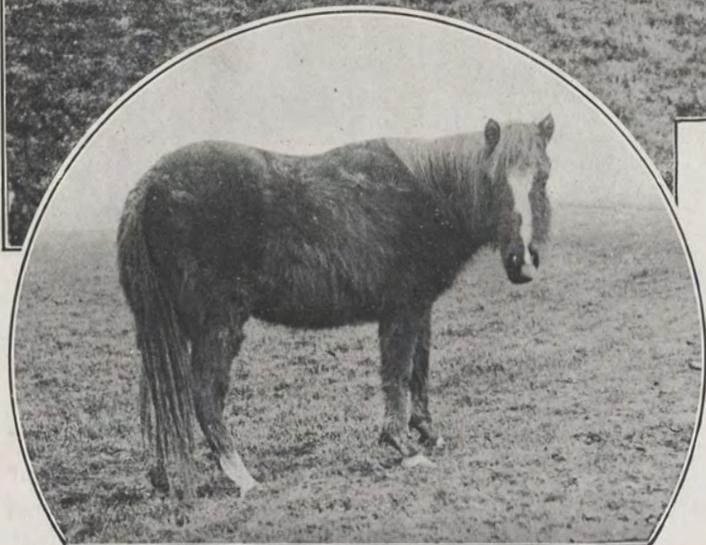
Le ministre de la Guerre, qui avait bien voulu honorer de sa présence cette brillante réunion, a témoigné à plusieurs reprises toute sa satisfaction au comte Potocki, le distingué président de l'Etrier, et à tout le Comité.



PIERRETTE V, MONTÉE PAR LE CAPITAINE VIRMONT
AU PAS ESPAGNOL



M. DELAMARCHE SUR THÉ AU LAIT
GAGNANT DU PREMIER PRIX DE HAUTE ÉCOLE (CIVILS)



DANS LA BARTHE DE M. PROSPER LAFOURCADE
A SAUBUSSE

LE PONEY ET L'ÉLEVAGE DANS LES BARTHES

(Suite et fin)

A RIVIÈRE

D'Angoumé, un éleveur a bien voulu m'accompagner dans le marais de Rivière. J'y ai retrouvé plusieurs chevaux que j'avais vus la première fois. Les juments, point sauvages depuis que la monte ne se fait plus en liberté, ne se laissent cependant pas approcher de trop près. Nous allions d'un groupe à un autre. Les poulains, étendus de tout leur long sur l'herbe, ne se levaient qu'au dernier moment; les mères les avertissaient de notre approche en les appelant. Beaucoup de ces poneys sont en bon état. La moyenne de leur taille n'atteint pas 1 m. 30. Certaines poulinières, larges, ont des dessus un peu longs mais droits, des jarrets à angle ouvert; d'autres, au contraire — en très petit nombre — bâties en animaux de bât, présentent une croupe avalée, des cuisses plates et des jarrets éloignés. Les têtes, pas tout à fait carrées chez la plupart, avec, souvent, une légère dépression sur le chanfrein, n'ont pas une dimension exagérée; peu de petites, malgré cela; peu aussi d'encolures bien faites, d'épaules couchées et de garrots rejetés en arrière, quoique accusés et même saillants. La membrure généralement très bonne; le plus souvent l'os se montre d'un grain serré, mais quelquefois il rappelle par sa grosseur celui des espagnols de la montagne qui

traînent les fiacres de Saint-Sébastien. La couleur est unie ou avec à peine de blanc. Sur bien des foals, on remarque des étoiles, des listes et des balzanes.

Dans cette partie du marais, les animaux ne sont jamais rentrés. Lors des inondations, les poulinières vont mettre bas dans les bois ou sur les chaussées. Seules, quelques jeunes mères laissent noyer leurs poulains. Ceux qui ne sont pas noyés résistent à toutes les intempéries.

MM. Georges Henri et fils, marchands de chevaux au Mans, ont

eu l'amabilité de me donner des renseignements précis sur ce que deviennent les chevaux dont ils se rendent acquéreurs, en mai, aux foires de Dax, de Saint-Geours et dans les villages environnants. Ils préfèrent de beaucoup le barthais à l'espagnol. Celui-ci est très dur, il est vrai, mais le navarrais d'âge leur parvient sans aucun dressage et dans un état de maigreur épouvantable. De plus, il a de la tête et se montre fort souvent rétif à l'excès. Ils n'aiment pas le poney des Basses-Pyrénées, parce que trop grand et mal membré. Pour eux, le petit cheval des Landes occupe le premier rang; *aucun autre ne lui est supérieur.*

A Dax ou aux alentours, ils achètent les barthais de trois, quatre ans et au-dessus, qu'ils trouvent et les revendent, dans les châteaux, pour servir soit de chevaux de promenade, soit de monture aux enfants. Les moins



PÉLAGIE, POULINIÈRE DE SAUBUSSE, NOIRE, 1 M 25
A M. GERMAIN DUVERDIER

chers sont revendus à des jardiniers. Les bons varient de 1 m. 20 à 1 m. 40. La moyenne est donc de 1 m. 30. Cette taille suffit amplement, le poney étant un animal de luxe ou appelé à faire des travaux ne demandant pas une grande force. Il est très rare de trouver un mauvais cheval parmi les landais ; ils donnent toute satisfaction à leurs propriétaires. Certains, très vites, font le kilomètre en deux minutes et même en moins.

Tous les ans, MM. Georges Henri se rendent acquéreurs d'environ 300 poneys d'un an et de dix-huit mois. Il leur est arrivé d'acheter jusqu'à 100 poulains dans la même journée au domicile des propriétaires et dans les villages où ils font annoncer leur venue par le garde champêtre. Dans chacun de ces villages, on leur amène, le jour fixé, 50 ou 60 animaux, parmi lesquels ils choisissent les meilleurs qui sont revendus, dans les foires, à des paysans ou à des laitiers. Ceux-ci les ménagent pendant les premières années. Jamais aucun de ces poneys ne va dans les mines. Leur prix relativement peu élevé fait qu'ils sont très demandés dans la Sarthe.

A SAUBUSSE

On ne peut visiter l'élevage du landais des bords de l'Adour sans aller dans la barthe de Saubusse.

En descendant à la gare, je me rends chez un éleveur, M. Prosper Lafourcade. Il a l'obligeance de me conduire dans la barthe et de me donner d'intéressants détails sur l'élevage du poney qu'il aime et qu'il connaît admirablement.

Laissant le village au midi, nous suivons un chemin parallèle à la voie ferrée et apercevons les juments au loin, dans la large plaine.

Nous approchons des groupes de chevaux, au nombre d'une centaine. A peine lèvent-ils la tête. Nous pouvons aller au milieu d'eux sans qu'ils cessent de pacager. L'ardente chienne d'arrêt qui était avec nous passait, dans sa quête rapide, tout près des juments et aucune ne marquait le moindre tressaillement. Les poulains venaient même à nous et se laissaient caresser. Le caractère peu sauvage de ces chevaux tient à ce que beaucoup de poulinières sont rentrées au moment des mises bas. Il ne faudrait pas toutefois essayer de prendre une jument et la poursuivre, car le troupeau s'enfuirait au galop et rendrait impossible toute nouvelle approche. Là aussi, la robe noire domine, mais les bais sont assez nombreux ; les alczans, toujours rares. La taille est la même qu'à Rivière. M. Lafourcade possède une jument de 1 m. 32 et c'est une des plus grandes. Cette poulinière, âgée de dix-neuf ans, un peu défective aujourd'hui, lui a toujours donné de bons produits. Noire, le chanfrein légèrement busqué, l'œil encore plein de feu, elle s'est, au début, montrée très difficile à la selle. Elle se renver-

sait brutalement et ne pouvait être montée par le premier venu. Parmi ses autres juments, il m'en fait voir une de l'« ancienne race ». Elle est baie, anguleuse, avec une poitrine très descendue, un garrot saillant, un dessus soutenu, une croupe à peine inclinée, de jolis quartiers et une membrure superbe. Ces poulinières paraissent, à quelques mètres, avoir plus de taille qu'elles n'en ont en

réalité. On constate partout le même fait. Très près de terre, leur corps est celui de grandes juments. Plusieurs cependant mesurent à peine 1 m. 25. Celles qu'on attelle sont ferrées.

Que ces ponettes soient plus ou moins étoffées, qu'elles aient des formes rondes ou des formes sèches, qu'elles se rapprochent en un mot de l'espagnol ou du landais, les membres se montrent invariablement forts et les articulations basses. Les genoux creux, les pieds panards, les paturons postérieurs pliants sont l'exception. Peu de croupes complètement avalées, de queues mal attachées, de dessus mauvais, mais nombre de jarrets coulés, quelques-uns toutefois bien dirigés, presque droits. Les tendons faillis, rares et

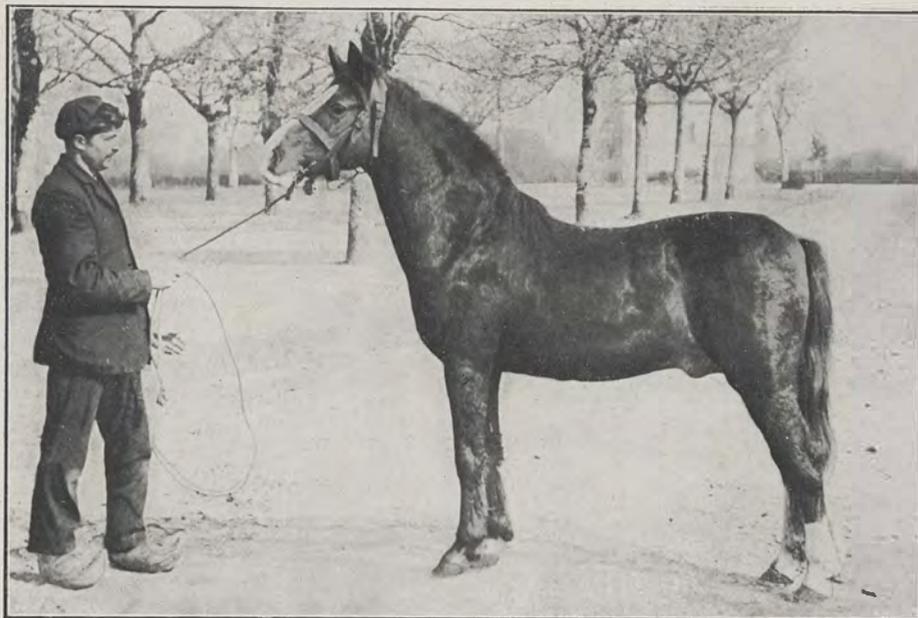
les jardons, pour ainsi dire inconnus. La crinière des juments n'acquiesce pas, comme celle des étalons, un grand développement. Des queues paraissent coupées au-dessus du jarret ou à l'extrémité du fouet, mais ce sont les poulains qui en ont rogné les crins. Il y a des poulinières qui vivent jusqu'à vingt-trois ans.

Pendant les fortes chaleurs, les animaux vont chercher la fraîcheur, au nord-ouest, près d'un ruisseau ombragé ou, au sud-est, dans les bois. Dans cette partie du marais, la barthe a une largeur de 5 à 700 mètres, mais, toujours en y comprenant les bois et, de plus, la portion de prairie qui se trouve au delà de la voie, cette largeur mesure, à un endroit, 2.500 mètres environ. A partir du 1^{er} mars, l'espace que peuvent parcourir les juments est sensiblement plus restreint. Les clôtures entourant la parcelle communale où l'on fait du foin et qui, par voie d'enchères, est donnée à bail à des particuliers sont enlevées seulement après la rentrée de la première coupe. Un syndicat s'était formé pour faire payer un franc par cheval aux éleveurs qui n'étaient pas propriétaires d'une partie de barthe, mais cette mesure n'est plus appliquée et tout le monde profite du pâtus.

En 1912, « la barthe a été bonne », ce qui explique le bel état des chevaux. Le même cas ne se produit pas tous les ans. A certaines époques, l'herbe,

savoureuse et nutritive, fait défaut. Il y a des étés secs où la barthe n'est plus que de la terre très dure. Les animaux se nourrissent alors comme ils le peuvent et subissent bien des privations.

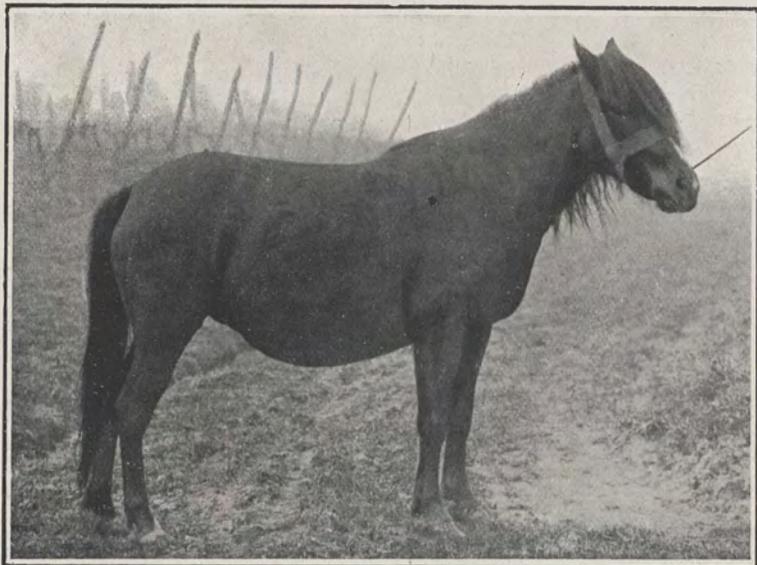
Les pouliches « coureuses » portent des entraves. Quelques-unes ont des clochettes suspendues au cou. Elles se montrent, en général, moins grasses que les juments ; les malades sont dans



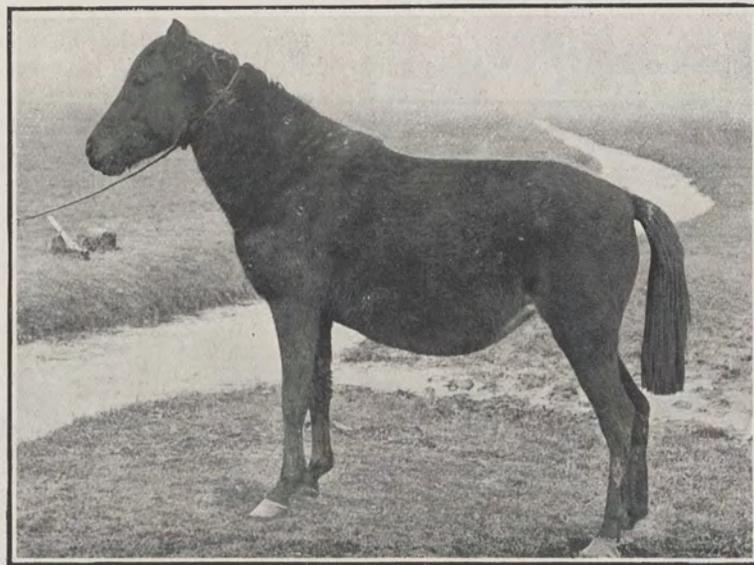
SYRUS, ÉTALON D'ORIST, ALEZAN, 11 ANS, 1 M. 36, FILS D'ÉTALON ET DE JUMENT DE LA BARTHE, APPARTENANT A M. CANDAU



SYRUS PRÉSENTÉ AU TROT



BIDETTE DE SAUBUSSE, 6 ANS, ALEZANE FONCÉ, FILLE D'ÉTALON ET JUMENT DE LA BARTHE, APPARTENANT A M. H. LARRODE



BRUNETTE, BIDETTE BRUNE, 5 ANS, 1 M. 28, FILLE D'ÉTALON D'ORIST ET DE JUMENT DE LA BARTHE, APP^l A M. PROSPER LAFOURCADE

un état pitoyable. Quant aux foals, ils font plaisir à voir. Mais, parmi eux, il en est qui ont beaucoup trop de blanc. J'ai remarqué un poulain bai, longiligne et enlevé, avec une liste prolongée et quatre balzanes montant jusqu'aux genoux et jusqu'aux jarrets. Deux ou trois autres avaient des jarrets complètement droits et étranglés et, l'un d'eux, des jardons. Je n'ai pu savoir l'origine du père de ces foals ; ce ne devait sûrement pas être un landais pur. Les produits de l'étalon d'Angoumée, de Mouskar, bais pour la plupart et avec à peine de blanc, ont de petites têtes et se montrent bien faits.

Ainsi que dans bien d'autres localités, à Saubusse, les métayers touchent une part sur les ventes. Aussi surveillent-ils les mises bas et soignent-ils les poulains quand le moment de les vendre est venu. Quelque temps avant les foires, nombre d'entre eux vont les chercher et leur donnent tout ce qu'ils peuvent manger. Ces jeunes animaux se métamorphosent alors très vite ; ils grandissent, prennent du corps et un poil luisant. D'autres métayers ou propriétaires, plus insouciantes, se contentent d'aller les prendre la veille de la foire et les amènent tels quels sur le marché. Ils en retirent, cela va de soi, un prix bien moins élevé,

mais, tout compte fait, leur bénéfice est, paraît-il, presque aussi grand.

Des poulains d'un an se sont vendus cette année jusqu'à 250 francs.

Dans cette commune, il n'y a pas d'étales. Les juments sont conduites à Orist, Rivière, Angoumé, Méès, etc... Deux ou trois petits étalons bais, d'un bon modèle, trottant haut et vite, semblables à celui qui, il y a deux ans, se trouvait encore dans une commune voisine et venait de la barthe de Tethieu, seraient pourtant de la plus grande utilité dans ce centre réputé d'élevage. Mais le barthais

serait le seul étalon à employer, car, si les éleveurs écoutaient ceux qui leur conseillent de recourir à un cheval plus grand et plus lourd, ils iraient au-devant de graves mécomptes. Les gros marchands se rendent dans les landes pour acheter des poneys et rien que des poneys. Or, ils sont très contents des barthais de 1 m. 30. A quoi bon, dès lors, gâter ces chevaux avec des croisements ? L'élevage tel qu'il est pratiqué dans les pâtures communales ne permet pas de produire convenablement autre chose que ce que l'on y a produit de tout temps. Il faut donc se renfermer dans cette spécialité et la rendre la meilleure possible.

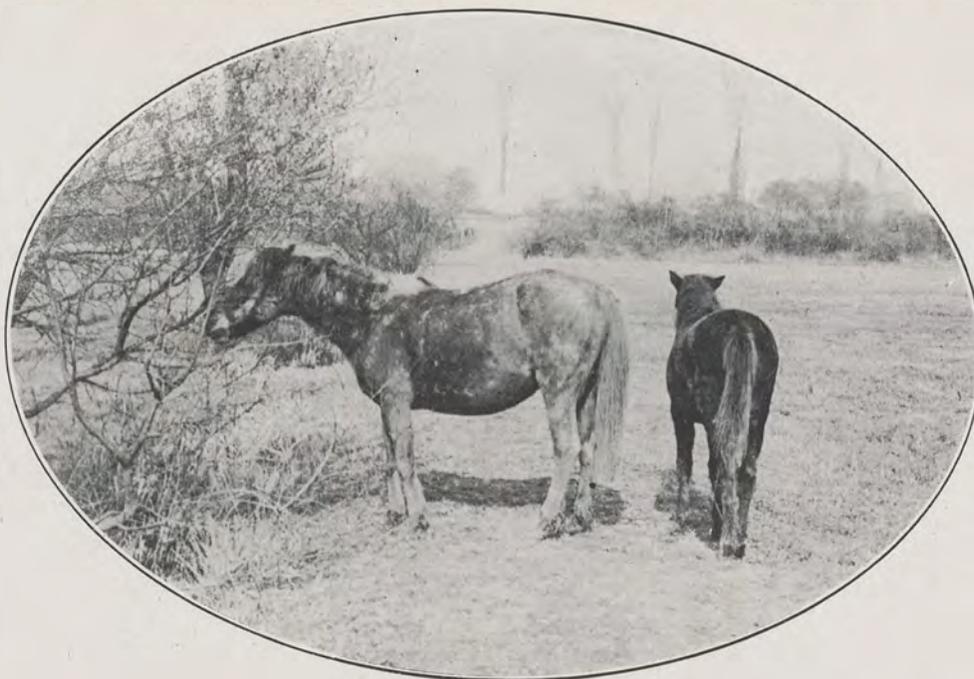
* *

On s'est demandé pourquoi, jusqu'ici, rien n'avait jamais été fait pour les poneys. N'ont-ils pas leur utilité ? Ne font-ils pas partie des richesses hippiques de la France ? Ne devraient-ils pas avoir une place au concours central des reproducteurs, non loin des jolies mules de leur département ?

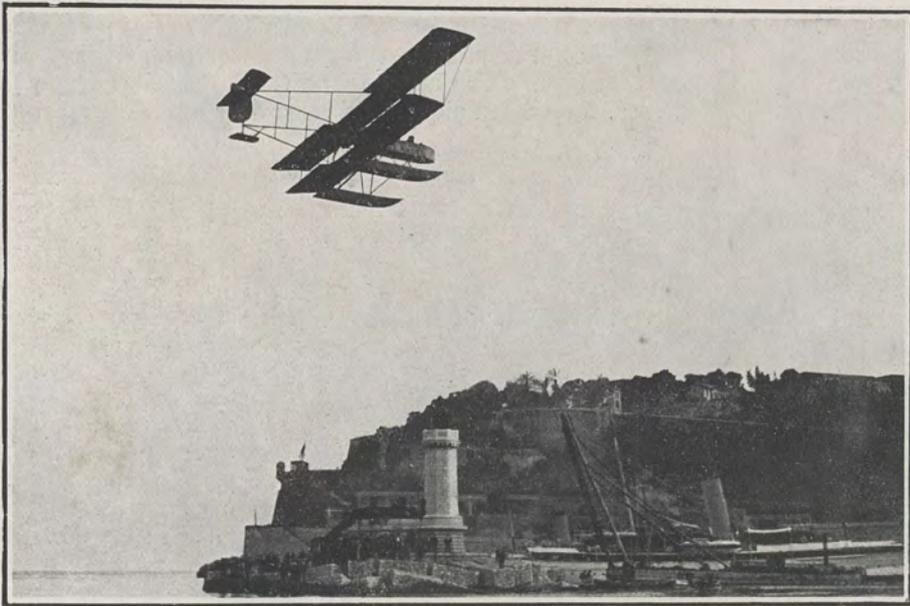
L'Administration dédaigne les poneys ou s'en désintéresse. Est-ce parce qu'ils ne concourent pas à la défense nationale ? Mais les chevaux du trait n'y concourent pas non plus et, cependant, l'Etat encourage leur production. Il est impossible, dira-t-on, de comparer l'utilité de ces deux sortes d'animaux. Sans doute,

mais celle des poneys n'en est pas moins réelle. Leur spécialité, pour être plus restreinte, ne fait pas qu'ils ne soient d'un emploi très répandu. Ils mériteraient donc, eux aussi, quelques encouragements. En les leur accordant, on contribuerait à les faire sortir de l'oubli dans lequel ils vivent et les Français n'iraient plus dès lors chercher à l'étranger des sujets inférieurs à ceux qu'ils ont chez eux,

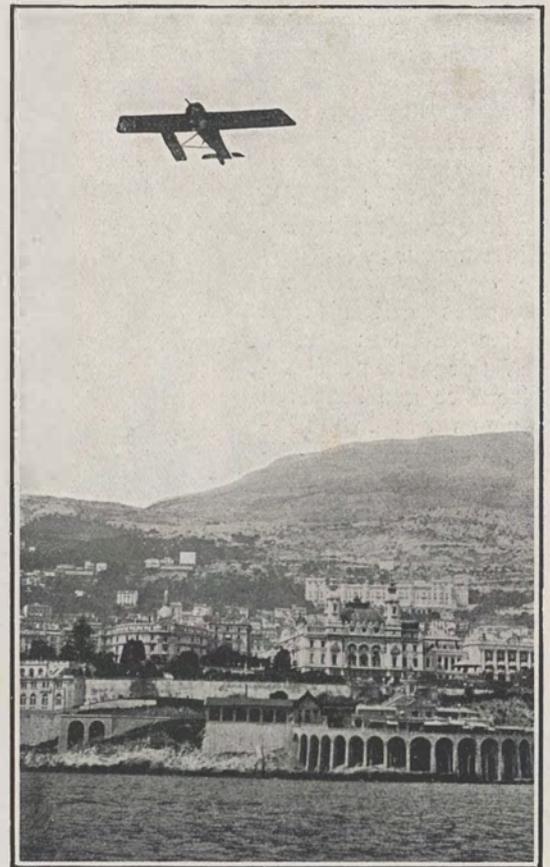
G. B.



DANS LA BARTHE DE SAUBUSSE
LES ANIMAUX SE NOURRISSENT SOUVENT COMME ILS LE PEUVENT



GILBERT, SUR BIPLAN MORANE-SAULNIER, RALLIANT LE PORT DE MONACO

UN VOL DE GARROS
SUR HYDRO-AÉROPLANE MORANE-SAULNIER

Les Hydro-Aéroplanes à Monaco

LE deuxième meeting d'hydro-aéroplanes de Monaco n'aura pas été inutile. Si, au premier abord, les résultats de ce concours n'apparaissent pas comme satisfaisants, si l'épreuve du Grand Prix de Monaco a dû être annulée, il n'en faudrait pas déduire que l'organisation de cette épreuve a été inutile. Bien au contraire, nous sommes de ceux qui nous félicitons que le mauvais temps ait sévi le jour de la croisière de Monte-Carlo, Beaulieu, San-Rémo et retour à Monte-Carlo.

Les conditions du Concours de Monaco étaient en apparence fort simples.

Avant que de prendre part aux deux courses de pure vitesse — croisière et circuit — les hydro-aéroplanes devaient satisfaire aux six épreuves préalables suivantes :

1° *Mise en marche*. — L'appareil arrêté sur l'eau, le pilote devait, par les seuls moyens du bord, mettre en marche le moteur, sans qu'il soit touché à l'hélice, et parcourir environ cent mètres.

2° *Altitude*. — Monter à 500 mètres et revenir se poser sur l'eau en moins de trente minutes.

3° *Vol plané*. — Monter à une altitude d'au moins 100 mètres et redescendre se poser sur l'eau, moteur arrêté.

4° *Hissage*. — L'appareil devait être présenté sous un mât de charge, et par les soins du concurrent suspendu à ce mât, de façon à pouvoir être soulevé et reposé sur l'eau.

5° *Remorquage*. — L'appareil devait être pris en remorque, par les soins du concurrent, et, remorqué sur 100 mètres par un seul canot.

6° *Navigabilité*. — Faire sans quitter l'eau, par le seul moyen du moteur, un tour de piste de 6 kilom. 250.

Toutes ces épreuves devaient se passer, sauf

l'épreuve de hissage, en dehors du port de Monaco, c'est-à-dire en

eaux non abritées. Le nombre des engagés dans le Grand Prix de Monaco était de 16 hydro-aéroplanes. Sur ces seize concurrents, un fut refusé par suite d'irrégularité dans l'engagement, un second appareil fit naufrage — celui de l'aviateur Eugène Renaux — et quatorze appareils subsistèrent en conséquence pour subir les épreuves éliminatoires. Or, cinquante pour cent seulement furent qualifiés ; il y eut donc sept appareils éliminés, sur quatorze. La proportion est assez forte et prouve que nous ne sommes pas encore arrivés à un degré de perfection suffisant dans la construction de ces engins.

Le jour où ces sept concurrents se présentèrent pour accomplir la croisière, le temps était franchement mauvais, et la mer agitée. Cinq appareils réussirent à partir, deux autres à la sortie du port

eurent des avaries et retournèrent au quai. Pendant ce temps, biplans et monoplans s'en allaient vers Beaulieu. Fischer, sur son biplan Farman, y atterrissait le premier, mais son appareil était retourné par la vague. Weymann, qui pilotait un Nieuport, voyait son monoplan subir le même sort, tandis que Gaubert, sur le second biplan Farman, plus heureux, pouvait se mettre à l'abri, ainsi que Brégi, qui pilotait un Bréguet. Seul Moineau, qui conduisait le second Bréguet, continuait à braver les flots ; il accomplissait à Beaulieu l'épreuve de navigabilité de 500 mètres, qui était imposée et repartait ensuite vers San-Rémo.



L HYDRO-AÉROPLANE BRÉGUET DE MOINEAU, PRENANT LE DÉPART DE LA CROISIÈRE MONACO-SAN-REMO, OÙ IL REMPORTA LA PREMIÈRE PRIME

Marchant à une vitesse de 170 kilomètres à l'heure, Moineau ne tardait pas à atterrir dans le port de San-Rémo où, malgré les flots agités, il naviguait pendant 15 minutes; mais une vague le submergeait totalement, noyant son moteur et immobilisant l'appareil.

Peut-être serait-il reparti après un laborieux travail, mais on eut le tort de le prendre trop rapidement à la remorque; c'est l'avis de certaines personnes présentes qui ajoutent même que cette manœuvre ne fut peut-être pas étrangère à ce que l'appareil coula en rade de San-Rémo. Aucun concurrent n'étant, par conséquent, arrivé, le Grand Prix de Monaco fut annulé, mais les organisateurs, n'en décidèrent pas moins d'attribuer une prime de 13.000 fr. à Moineau pour la performance accomplie sur son Bréguet-Salmson. Ils donnèrent également à cet appareil la médaille du ministère de la Marine.

De l'avis de tous ceux qui étaient présents à Monte-Carlo ce jour-là, cette épreuve, quoiqu'elle ait été ainsi arrêtée, fut certainement bien plus probante qu'une course accomplie par mer d'huile et par un temps très calme. Les qualités de l'appareil Bréguet s'y révélèrent. Cet hydro-aéroplane est un appareil à ailes souples et repliables, muni d'un moteur Salmson Canton-Unné de 200 chevaux. La surface des ailes de l'appareil est de 38 mètres carrés. Cet engin est à flotteur central unique, du type qu'a préconisé la marine italienne; toutefois, deux flotteurs satellites, ayant une voie de 6 mètres, assurent à l'appareil sa stabilité latérale.

C'est aussi une victoire pour le 9 cylindres Salmson (Canton-Unné), moteur à circulation d'eau appliqué à l'aviation. On sait qu'au dernier Salon, trois de nos grands constructeurs, Astra, Bréguet et Farman, avaient déjà monté sur leurs appareils des moteurs Salmson, dont un des grands avantages est leur très faible consommation en essence et en huile.

A la suite de cette épreuve, une nouvelle course, dite Prix de l'International Sporting Club de Monaco, fut organisée sur une distance de cinq cents kilomètres, sans arrêt ni ravitaillement. Comme la croisière, cette épreuve ne se courut pas sans incident. Aucun appareil ne finit le parcours, et les pilotes furent classés d'après les distances parcourues. Voici ce classement :

Gaubert, sur biplan Farman, moteur Salmson (Canton-Unné), se classa premier avec 270 kilomètres, devant Brégi, biplan Bréguet, moteur Salmson (Canton-Unné), 230 kilomètres, et Espanet, monoplan Nieuport, moteur Gnome, 190 kilomètres.

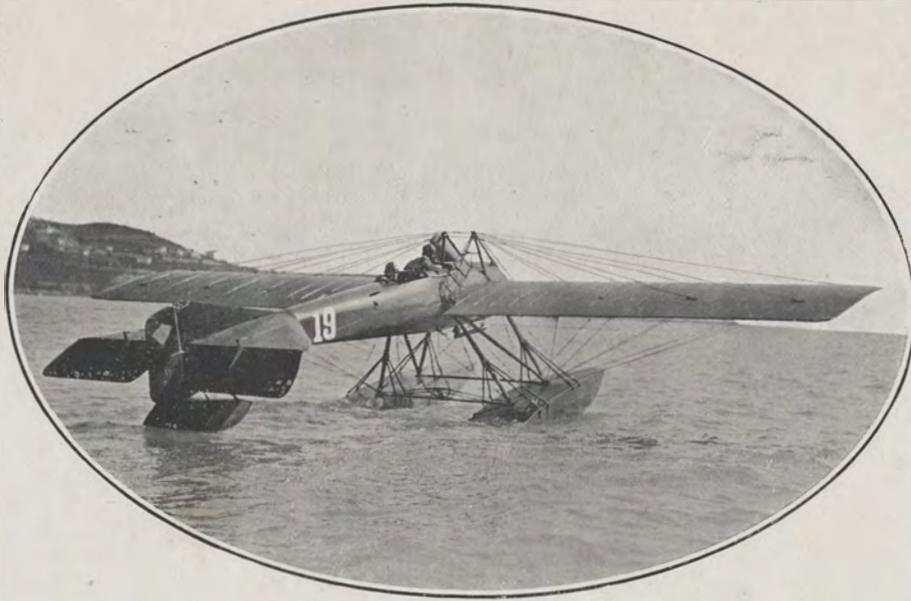
La dernière épreuve du meeting d'hydro-aéroplanes de Monaco était la Coupe Schneider, qui fut disputée sur 150 milles marins, 280 kilomètres.

Weymann, qui pilotait un rapide monoplan Nieuport muni d'un 160 che-

vaux Gnome, restait en panne au dernier tour, ce qui permettait à Prévost, qui avait mené le Deperdussin concurrent, d'achever son parcours sans lutte et de s'approprier la Coupe Schneider des hydro-aéroplanes. Il est assez piquant de remarquer que c'est un mono-

plan Deperdussin qui a remporté pour la première fois cette année la Coupe internationale des hydro-aéroplanes, après avoir remporté l'an dernier en Amérique la Coupe internationale Gordon-Bennett d'aviation.

Les enseignements de ces différentes épreuves permettent d'affirmer que l'hydro-aéroplane n'est pas encore au point; on commence à peine à le construire. Le Grand Prix de Monaco, que certains constructeurs envisageaient avec sérénité, était difficilement réalisable. Il semble qu'il suffira l'année prochaine de renouveler purement et simplement ce concours pour juger des progrès accomplis. C'est, à notre avis, un essai intéressant à tenter. PAUL ROUSSEAU.



L'HYDRO-AÉROPLANE DEPERDUSSIN DE PRÉVOST, VAINQUEUR DE LA COUPE SCHNEIDER

CHASSES ET CHASSES A COURRE

De leur repeuplement et de la reproduction du gibier

(Suite.)

Outre les faisans de luxe, dont j'ai esquissé à grands traits les caractéristiques, il est d'autres palmipèdes d'ornement très remarquables et sur lesquels un mot mérite d'être dit.

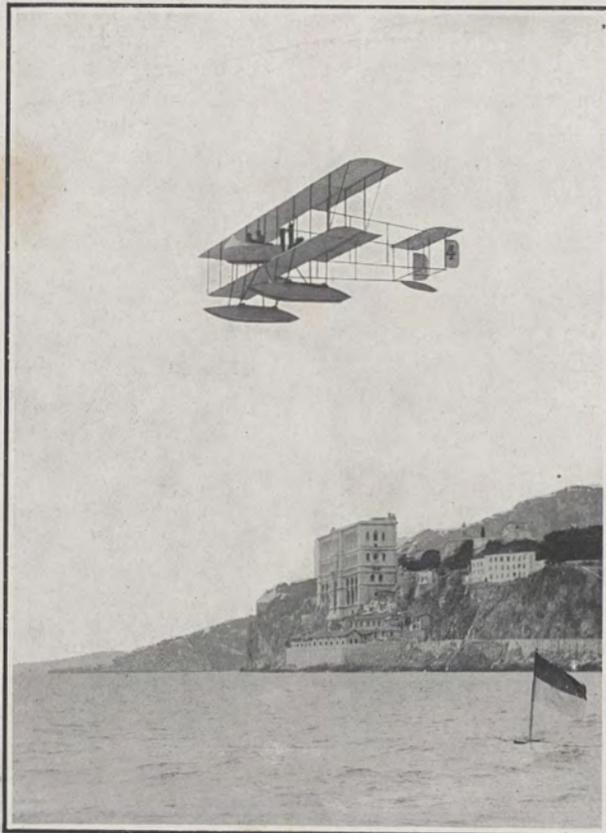
Le canard mandarin (dit sarcelle de Chine ou canard huppé) prend son originalité dans les bigarrures de sa robe, dans ses plumes frisées et sa tête huppée. Il porte fièrement la tête, que surmonte une magnifique aigrette vert pourpre. L'œil est rouge orange; le bec rouge et blanchâtre à la pointe; la gorge blanche; le dos brun clair et la queue vert foncé à reflets métalliques, assez longue, et d'une grande mobilité.

Le paon diffère de tous les autres oiseaux par sa queue ornementale fort développée. Le cou est long; la tête surmontée d'une aigrette en couronne; le bec, très épais, est crochu. Il existe le paon bleu, le paon blanc, le paon spécifère et le paon nigripennis, toutes espèces des plus connues et des plus riches en couleurs.

Le cygne se caractérise par un cou long, gracieusement recourbé, supportant une tête relativement petite. Il y a le cygne blanc, le cygne blanc à cou noir, et le cygne noir, qui sont, de toutes les variétés d'espèces, les principales et les plus ornementales. Trop connus pour être décrits, leur grâce, la beauté de leur allure les fait rechercher pour orner les pièces d'eau.

(A suivre.)

G. S.



L'HYDRO-AÉROPLANE M. FARMAN DE GAUBERT GAGNANT DU PRIX DE L'INTERNATIONAL SPORTING CLUB

Les « à-côtés » du Concours Hippique

TOUT autour de la piste réservée aux brillantes épreuves du concours, qui se sont déroulées dans un cadre élégant et choisi, on remarquait, entre tous les stands, certaines expositions qui ont avec l'hippisme le lien le plus étroit.

Telle était notamment l'exposition de la maison Hermès frères, dont la notoriété a tout naturellement déterminé le développement.

Outre ses succursales, elle absorbe aujourd'hui plusieurs maisons concurrentes et est devenue, en sellerie, le véritable centre des affaires.

La maison Hermès frères a toujours eu le souci de sa réputation, et n'a rien négligé pour la consacrer et l'affermir. Aussi a-t-elle obtenu les plus hautes récompenses, non seulement pour le fini de son travail et la qualité des matières employées dans sa fabrication, mais encore pour la pureté de son style et le cachet de distinction qu'elle donne à tous les articles qui sortent de ses magasins.

De la selle au harnais, du fouet à la cravache, il n'est de variétés qu'on ne rencontre dans cette maison.

Qu'il s'agisse d'articles de chasse ou de vénerie ; d'articles d'attelage ou de course ; d'éperonnerie ou d'ustensiles d'écuries, tout s'y trouve réuni en un parfait ensemble, si bien que les magasins Hermès frères se sont en quelque sorte transformés, avec une science de leur industrie consommée, en magasins généraux de la sellerie française.

MM. Hermès frères excellent dans la fabrication de la selle, tant elle est souple et bien adaptée à la conformation du cheval.

Aussi sûrement qu'élegamment assise, l'amazone se trouve en

parfait équilibre avec sa monture ; et, de cet équilibre se dégage chez le cheval une grande légèreté dans ses mouvements, qui, tout en le rendant facilement dirigeable, lui permet de se mouvoir avec souplesse sous le poids qu'il porte.

Équilibrer un cheval, c'est donc répartir le poids selon la nature de ses mouvements, de façon qu'il puisse faire un harmonieux usage de ses forces à toutes les allures ; c'est en même temps rendre l'amazone légère et gracieuse, pleine d'aisance et de résistance.

La selle de fabrication Hermès, en assurant l'équilibre de l'amazone et de sa monture, résout une chose scientifique, tout en en faisant une chose artistique, par l'harmonieuse répartition qu'elle fait tout à la fois du poids et des forces en présence.

Non loin du stand de MM. Hermès frères, se trouvait exposé un collier-bricole, système Rogé, sellier, à Senlis.

Ce collier-bricole a le double avantage d'éviter au cheval toute blessure et de s'adapter exactement à l'épaule du cheval.

Il est suffisamment rigide pour offrir toute la résistance désirable

et supérieur à la bricole ordinaire, parce que le cheval, tirant uniformément dans son ensemble, démarre de suite et donne tout son effort, sans se blesser jamais.

Les attestations aussi nombreuses qu'élogieuses, émanant de personnes qui l'ont employé, sont le meilleur témoignage de la valeur du collier-bricole Rogé.

Une exposition de chiens s'imposait.

M. Christo, dont le magasin des Champs-Élysées est le rendez-vous de la clientèle la plus select, s'en était chargé, et sportsmen et sportswomen faisaient fête à son stand.

On y voyait des chiens de toutes races et de toutes grandeurs.

Un collye bleu y voisinait avec un brabançon ; un chien de berger avec un papillon ; un fox-terrier avec un japonais. On remarquait de superbes bouledogues et des griffons de toute beauté.

Il y avait là des toutous minuscules ; toute la gamme, en un mot, de l'espèce canine.

Christo n'est pas seulement un marchand, il est un amateur, et se plaît à choisir, entre toutes les races, *les plus pures*. Des soixante-dix races

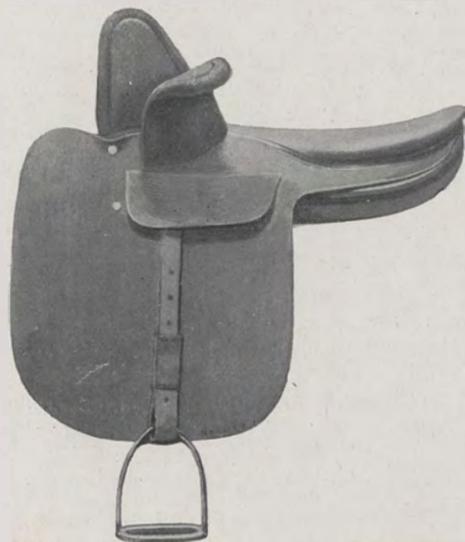
existant dans la race canine, il n'en est pas une qu'il ignore, et c'est en connaisseur qu'il fait ses achats, voulant répondre en tout point à la confiance que met en lui toute une clientèle nombreuse et fidèle.

Toujours primés, les chiens de la maison Christo ont obtenu prix d'honneur et premiers prix dans toutes les expositions canines.

G. S.



ATTELAGE DE ROUTE

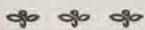


SELLE DE DAME



QUELQUES PENSIONNAIRES DU CHENIL CHRISTO

CHOSSES ET AUTRES



Le Concours d'animaux reproducteurs.

M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, a arrêté le programme du Concours central d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine françaises à Paris, en 1913.

Ce Concours se tiendra au Champ de Mars, du 18 au 22 juin. Les engagements devront parvenir au Ministère de l'Agriculture, Direction des Haras (2^e bureau), avant le 10 mai.

Les intéressés trouveront au Ministère de l'Agriculture, dans les préfectures et dans les dépôts d'étalons des programmes et des feuilles d'engagement.

Les conditions générales restent sensiblement les mêmes qu'en 1912.



Concours Hippique de Perpignan.

L'annuel Concours Hippique de Perpignan, doté de 6.000 francs de prix, aura lieu du 3 au 5 mai prochain sur le terrain de l'A. S. P., route de Thur.

Voici le programme de ce Concours :

3 mai. — Prix d'Ouverture, Prix des Dames et Prix de l'Élevage.

4 mai. — Prix de la Ville de Perpignan, Prix Saint-Hubert, Prix couplés.

5 mai. — Coupe Civile, Prix de Clôture et Prix d'Adieu.



Concours Hippique International de Londres.

L'annuel Concours Hippique International de

Londres aura lieu du 19 juin au 1^{er} juillet prochain, dans le hall de l'Olympia.



Concours Hippique International de Madrid.

La Société Royale Hippique Espagnole organise, du 28 mai au 12 juin prochain, le Concours International de Madrid, doté de 40.000 pesetas de prix et de 5 coupes.



Les Assauts de la Semaine.

Le « Contre de Quarte » et le « Volney » ont donné leurs assauts cette semaine.

La soirée sportive et en même temps artistique du « Contre de Quarte » s'est déroulée au manège de « l'Etrier », ce qui nous donna l'occasion d'assister à un magnifique assaut de sabre à cheval entre MM. de Saint-Germain et de Jazan. Ce fut un spectacle rare et d'un haut intérêt sportif; les deux adversaires surent mettre en valeur leurs belles qualités de cavaliers et d'escrimeurs.

Le fleuret, manié par M. G. Martini et M. Richard Mohr, l'épée par MM. Lucien Gaudin et J. Foulc, le sabre par MM. Perrodon et de Mas-Latric, défilèrent tour à tour devant une assistance choisie.

Cette soirée mondaine se terminait par une pièce d'ombres agréablement chant et de musique.

L'assaut du « Volney » ne comporta que de l'escrime et se donna devant un public de connaisseurs.

Les rencontres les plus applaudies furent celles de M. Schmalzer qui domina M. Duval-Fleury; M. P. Breitmayer qui opposa une belle défense au vainqueur du prix J. Higgins, le jeune maître H. Laurent, et de Désiré et Bossingé au fleuret. Le baron de Eynde battit par 8 à 10 M. Louis Moreau, car le

programme comportait un match. Le chevalier Conte fit une remarquable démonstration de sabre avec son élève le Dr Juan Sbarra. Ed. Rue s'affirme de plus en plus. Son assaut avec le maître Fontaine en est une preuve. Enfin, la soirée prit fin par la rencontre magistrale de Rossignol, professeur au cercle « Volney » et de Selderslagh, professeur au cercle de l'Escrime de Bruxelles.

L. TRAPANI.



Chez nos Confrères.

Nous apprenons que l'Agence Nationale, fondée en 1890 (dépêches Dalziel), qui a ses bureaux 36, rue Vivienne, à Paris, et qui, sous la direction de notre confrère M. A. de Gobais, réorganise actuellement ses services, a confié la direction des informations sportives à notre confrère et ami M. Fernand du Mesnil, rédacteur au *Rappel* et à l'*Aéro*.



Bibliographie.

2^e Edition du *Dressage en Liberté du Cheval d'Obstacle*, par le comte Louis d'Havrincourt, 1 volume in-8^o sur papier couché, orné de 70 dessins et photographies. Prix : 7 francs au bureau du journal.

Cette méthode de dressage est maintenant réglementaire dans la cavalerie française (Manuel Equitation et Dressage 1912). Le manège similaire a été établi à l'Ecole de Cavalerie de Saumur.

Le Paradis des chevaux d'obstacles, comédie-revue en 2 actes de M. Louis d'Havrincourt, luxueuse plaquette illustrée de nombreux dessins de Harry Elliott.

En vente aux bureaux du journal. Prix, 8 francs.

PETITES ANNONCES

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais, à Paris, le 7 mai 1913, à 2 h.

PROPRIÉTÉ A AIGLEVILLE

(Eure) appelée Château d'Aigleville, comprenant château, communs, parc d'une contenance de 7 hectares 26 ares 32 centiares environ. Mise à prix 35.000 fr. S'adresser à M^{es} Maurice Vernier, Garnier, Diolé, avoués; M^{es} Fauchy et Husson-Desenonges, notaires à Paris.

PROPRIÉTÉ Les Houettes comm. de ST-EVROULT

et AUTRES (Orne) 40 lieues de Paris. 563 h. Belle chasse. M. à p. 350.000 fr. Adj. Ch. n. Paris, 20 mai. M^e Salle, not. 154, bd Haussmann. N

Vente au Palais, le 7 mai 1913, à 2 heures.

Maison PLACE DANCOURT, N^o 2

Contenance : 256 mètres environ. Revenu net environ : 14.500 francs. Mise à prix : 150.000 francs. S'adresser à M^{es} Beaugé, 6, rue de Tréville. DEPAUX-DUMESNIL, avoués, Thion de la Chaume, et Paul Robineau, notaires à Paris.

M^{me} RUE RENNES, 56 et RUE BERNARD-PALISSY, 1, angle de

207 m., r. br. 28.760 f. M. à p. 350.000 f. Adj. Ch. n. 27 mai, M^e Fay, n. 11, r. St-Florentin. N

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Avec garanties et essai : 1^o Helta, pur sang anglaise, saine, nette, sage, parfaite, 1^m 58. 2.000 fr.; 2^o Fortunata, alezane, 64, 8 ans, irlandaise, belle, bonne, nette. 2.500 francs; 3^o Fiddle, superbe noir de Dublin, 7 ans, 66, forte, saine, nette, sans un défaut. Merveilleuse de sagesse et d'allant, montée, attelée à tous poids, herculéenne, membres incriticables. — Comte Joseph Rochaid, Les Deux-Rives, Dinard. 468

Belle jument irlandaise rouanne, 10 ans, taille 1 m. 59. Beaucoup de gros, habituée service de coupé, seule et à deux, très résistante, sage, peur de rien. Saine et nette, toutes garanties, prix 1.400 fr. — Vte Pierre de Chézelles, 19 bis, rue Legendre. 472

Hog., b. b., 6 a., 1 m. 66, par « le RAKOS » p. s. et jument de 1/2 s., beau modèle, dessus remarquable, allures coulantes, absolument sain et net, monté et attelé, vit, peut porter gros poids, 1.275 fr. — M. Jean, gérant Grand Cercle, Saumur. 474

Fusillade, 1/2 sang, baie, 1 m. 66, par Valencourt II et Avant Garde, par Edimbourg, née en 1905. — S'adresser à M. Derbanne, La Fontaineresse, Lyons-la-Forêt, (Eure). 480

Tonneau « marque Goisnard », état de neuf, avec harnais, à vendre 600 fr. — Lieutenant de La Fontaine, Provins. 477

A vendre Béguinette, baie, 8 ans, 1^m 52, saine et nette, beaucoup de sang, très joli modèle; actions brillantes; pas peureuse; fond extraordinaire; a chassé. 900 fr. H. Sempé, 17, rue du Palais, Périgueux. 481

A céder: Cheval alezan, près du sang, 7 ans, 1 m. 65, du gros, 3 bonnes allures, bien mis, sautant bien, a été attelé. Alphonse Guibert, Aix-les-Bains (Savoie). 482

Hongre, pur sang, 7 ans, gris, 1 m. 62, papiers, splendide modèle, sain, net, remarquable cheval d'extérieur, parfaitement mis en Haute Ecole, a gagné en plat, s'attelle. S'adresser Manège Courault, Neuilly-sur-Seine. 483

Pur sang, 1 m. 63, très fort, beau modèle pour étalon croisement (par Général Albert et Mère Ubu). 1.600 fr. Adresse: Bureau journal. 484

A vendre: Pur sang, alezan doré, bâti en force, 4 ans, sans aucune tare, très bien mis, 1 m. 58, modèle remarquable, s'attelle. Large essai. Louis Rohart, Anzin-St-Aubin-lez-Arras (Pas-de-Calais). 485

Jument de Corlay, rouanne, 1 m. 57, 6 ans, parfaite bête de selle et de tonneau, très sage, beaucoup de chic. Visible 80, avenue Bois Boulogne. Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret. 486

Tamaris, 1/2 s., 1 m. 63, 8 ans, très distingué, très gros sauteur. En pleine condition pour concours, gagnant déjà nombreux prix. Très droit et bien mis, sûr et charmant à monter. Absolument sain et net. Toutes garanties. L^e de Vauplane, 19^e dragons, Carcassonne. 487

Elsa, par Trésorier et Velleda, 1/2 sang, baie, superbe modèle, 1 m. 65, prenant 9 ans, vendue avec papiers, vient de faire toute la saison de chasse en Compiègne sous 95 kilos, allures remarquables, grosse sauteuse, saine et nette. 3.000 fr. Comte du Passage, 8, rue de l'Eglise-St-Germain, Compiègne. 488

Fox-terriers Dusky Despot, poil dur, mâle, 3 chiennes poil dur, une poil ras, à céder à tout petit prix, cessation élevage. Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret. 489

Chenil des Baraques. A céder plusieurs jeunes foxs, à poil dur, de parents très primés et terrant bien. — Ch. Lalance, Montbéliard. 479

Pour sportsman ou artiste, Ille-et-Vilaine, centre courses, chasses courre, tir, pêche, propriété très pittoresque: eaux vives, bois, prairies, rochers, 2 fermes fertiles, important manoir ancien, 31 hectares, 65.000 fr. — M^e Briand, notaire, Plélan (Ille-et-Vilaine). 475

1^o Coupé limousine Charron, 25 HP, 1912, avant Torpédo, carrosserie Vanvoren, roues jumelées Michelin, phares, lanternes, suspension J. M., 22.500 au catalogue, prix 12.500 fr.; 2^o 12 HP, Delaunay-Belleville, 1911, presque neuve, coupé limousine Driquet, éclairage complet par dynamo, prix 13.000 fr.; 3^o Renault, 11 HP, 1908, phaéton torpédo, 6.800 fr. — S'adresser au bureau du journal. 478

Renault 14 HP, 1908, landaulet Kellner, 6.800 francs, remis à neuf. Marquis de Montessquiou, 18, place des Etats-Unis. 490

A vendre: Grand tonneau, 6 places, roues caoutchoutées, bonne marque, pour atteler cheval 1^m 56 1^m 63. Etat de neuf avec harnais noir et cuivre. S'adresser: Lieutenant G. Furet, 3^e dragons, Nantes. 491

Le Gerant: P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzelier Dir.) 4, rue du Bouloi, Paris.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT
ED. PINAUD, PARIS

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies.